



Rouen, 7 décembre 2007

Communiqué de presse

Collège Jacques Brel à Cléon: Le Département Seine-Maritime va moderniser les abords du collège

Lors de la visite du Collège Jacques Brel par Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime, le 4 décembre 2007, Françoise Baïla, principale de l'établissement, a exposé son souhait de voir rapidement prise en considération sa demande de sécurisation de l'accès et des abords de l'établissement.

Le Département de Seine-Maritime s'est donc engagé à réaliser en 2008 les aménagements suivants :

- Renforcement de l'éclairage, rehaussement des clôtures (travaux dès fin janvier 2008),
- Sécurisation des portails d'entrée, mise en place d'une vidéosurveillance (janvier 2008),
- Agrandissement du parking intérieur de 23 à 40 places de stationnement (été 2008).

Côté « cours » : le Département renforce ses actions au bénéfice des collèges

Situé Allée Frédéric Mistral, le Collège Jacques Brel, dirigé par Françoise Baïla, accueille 455 élèves, dont près de 200 demi-pensionnaires, 12 UPI (Unités Pédagogiques d'Intégration), 31 SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et 25 DAC (Dispositif d'Accueil en Collège). La capacité d'accueil est de 587 élèves.

En 2008, le Collège Jacques Brel va percevoir une **dotations globale de fonctionnement de 120 846€, soit +24,31% depuis 2004.**

31 731€ supplémentaires ont été attribués au collège Jacques Brel au titre des dotations spécifiques : renouvellement des équipements, initiatives pédagogiques (séjours linguistiques, impression d'un magazine), sorties pédagogiques, frais d'abonnement ADSL, achat de CD-Roms pour le Centre de Documentation et d'Information, surcoût des **repas « bio et terroir »**, dispositif **« allègement des cartables »** (9 040€ en 2006), etc.

Priorité aux initiatives pédagogiques : les autres dotations du Département

Situé en Zone d'Education Prioritaire, cet établissement est l'unité de référence du Réseau Réussite Scolaire (RRS). A ce titre il a perçu une dotation de **1 750€ pour les actions « l'eau est un bien durable » et « Journal du RRS de Cléon ».**

Pour précisions
Contacter :

Service Presse

Tel : 02 35 03 55 68

Fax : 02 35 03 54 30

*Directeur de la
Communication
Pierre Bouho*

Port : 06 80 58 59 68

pierre.bouho@cg76.fr

*Attachée de presse
Camille Rotunno*

Port : 06 74 35 26 07

camille.rotunno@cg76.fr

Cabinet du Président
du Département
de Seine-Maritime
Quai Jean Moulin
76101 ROUEN CEDEX

Le Collège Jacques Brel fait partie du dispositif CRED, qui s'accompagne d'une dotation départementale pouvant atteindre 50 000€, et comprend 2 axes d'intervention :

- 30 000€ pour un soutien scolaire personnalisé destiné aux élèves en difficulté scolaire (rémunération des intervenants).
- 20 000€ pour le financement d'actions complémentaires concernant tous les élèves du collège (manifestations sportives, culturelles, actions de prévention ou d'apprentissage de la citoyenneté, etc.).

Cet établissement est inscrit au **plan « Câblage des collèges »**, des études ont été lancées en 2006 et les travaux débuteront avant l'été 2007.

Depuis 2005, le Département de Seine-Maritime a en outre attribué 74 975,54€ au Collège Jacques Brel au titre de l'équipement en matériel informatique, une dépense qui correspond à 155,92€/élève et a permis d'atteindre l'objectif d'**1 ordinateur pour 4 élèves** dans cet établissement.

Dans le cadre d'un travail en partenariat, les élèves participent à diverses activités :

- l'opération « **Collège au cinéma** » (Pôle image),
- le **forum citoyen en milieu scolaire** (Association Débarquement Jeunes).

Gros travaux : Plan Cuisine terminé, des projets jusqu'en 2009

Depuis 2005, le Département de Seine-Maritime a financé divers gros travaux réalisés dans l'établissement, à hauteur de 460 000€ :

- création d'un foyer d'élèves, d'une salle d'études,
- création d'une salle polyvalente,
- réfection des peintures dans 22 pièces du RDC,
- mise en place de faux-plafonds et d'éclairage dans 10 salles de classe et 7 bureaux,
- mise en place de volets roulants pour les locaux SEGPA,
- remplacement de 17 portes extérieures, etc.

La mise en conformité de la demi-pension, réalisée pour un montant de 700 000€ au titre du Plan Cuisine, a été inaugurée en mars 2007.

En 2008, le Département de Seine-Maritime prévoit **la réfection des peintures du CDI, de 16 salles de classe et des couloirs du 1^{er} étage du bâtiment d'enseignement, refection des peintures des couloirs du bâtiment SEGPA.**

En 2009, le Département de Seine-Maritime prévoit de **construire un préau** en vis-à-vis de l'entrée principale des élèves pour un montant de 103 100€.